



Ecole technique  
Ecole professionnelle commerciale  
Ecole des arts et métiers  
Ecole des métiers de la terre et de la nature  
Ecole supérieure de droguerie  
Ecole Supérieure du canton de Neuchâtel

CPLN  
CH-2002 Neuchâtel  
Rue de la Maladière 84  
Case postale 212  
Tél. +41 32 717 4000  
Fax +41 32 717 4019  
cpln@rpn.ch  
www.cpln.ch



# Horticulteur Horticultrice

*notre passion : votre formation*



Centre professionnel du Littoral neuchâtelois  
cpln@rpn.ch www.cpln.ch



## **HORTICULTEUR HORTICULTRICE**

### **Présentation générale**

---

Près de 300 apprenti-es et étudiant-es en formation dans les cantons de Suisse romande fréquentent aujourd'hui l'Ecole des métiers de la terre et de la nature à Cernier (CPLN - EMTN – Cernier)



CPLN-EMTN école des métiers de la terre et de la nature  
3, route de l'Aurore • CH-2053 Cernier (NE)  
téléphone +41 32 717 4500 • fax +41 32 717 4501  
cpln-emtn@rpn.ch • www.cpln.ch

Les apprentis et apprenties y suivent la formation théorique et les cours interentreprises pratiques.

La classe de maturité professionnelle, orientation nature, paysage et alimentation, prépare les étudiants-es de manière optimale aux études dans une HES des sciences de la nature. La maturité s'obtient en un an post-CFC.

Le CPLN-EMTN – Cernier, sous mandat du CEFNA, dispense également plusieurs cours de perfectionnement professionnel dont :

- Les cours conduisant au Brevet fédéral de contremaître horticulteur, spécialiste en jardins naturels.
- En collaboration avec la FRI – Courtemelon, des cours conduisant au « brevet fédéral d'agricultrice/teur » et à la « maîtrise fédérale d'agricultrice/teur ».
- En collaboration avec l'AFGIP, deux des quatre modules conduisant au « Certificat de Guide Interprète du patrimoine ».
- Des cours d'art floral destinés aux professionnels

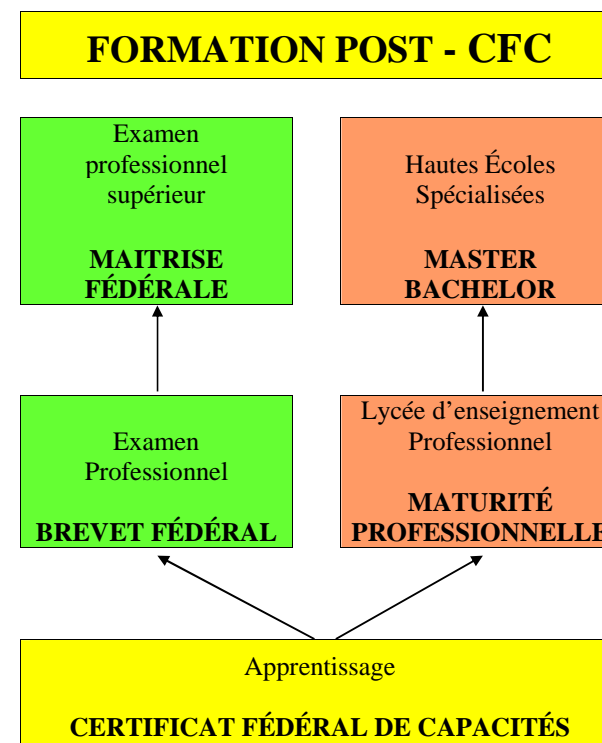
Jouissant d'équipements professionnels modernes, le CPLN-EMTN – Cernier est, grâce à la collaboration des associations professionnelles, une vitrine des métiers de la terre et de la nature.

Ainsi, un jardin d'illustration (7200 m2) accueille des collections très variées de végétaux et illustrent de nombreuses techniques paysagères. Le jardin ainsi que les collections sont ouverts au public.

Le CPLN-EMTN – Cernier a aussi développé de nombreux contacts avec des lycées étrangers.

## Les formations proposées

- **Agriculteurs et agricultrices CFC**
- **Fleuristes CFC**
- **Forestiers-bûcherons, forestières-bûcheronnes CFC**
- **Horticulteurs et horticultrices, orientation paysagisme CFC et AFP, floriculture CFC et plantes vivaces CFC**



## Formation horticoles



### Présentation

Quatre formations :

- Horticulteur/trice, orientation paysagisme
- Horticulteur/trice, orientation floriculture
- Horticulteur/trice, orientation plantes vivaces
- Horticulteur/trice, orientation pépinière

débouchant sur 4 certificats fédéraux de capacité différents.

### Conditions

La formation pratique se déroule sous contrat dans une entreprise reconnue.

### Durée de l'apprentissage

3 ans

### Alternance

- 4 jours hebdomadaires dans l'entreprise formatrice.
- 1 jour hebdomadaire à l'école professionnelle (CPLN - EMTN – Cernier)



## Statut

Apprenti-e

## Enseignement hebdomadaire

- 1<sup>ère</sup> année                      tronc commun pour les 4 orientations  
6 périodes de technologie  
3 périodes de culture générale
- 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année            spécifiques à chaque orientation  
6 périodes de technologie  
3 périodes de culture générale

## Titre obtenu

Certificat fédéral de capacité (CFC) d'horticulteur/trice, orientation paysagisme, floriculture, plantes vivaces ou pépinière.

Le CFC comprend le « Permis pour l'emploi de produits chimiques dans l'agriculture et dans l'horticulture » autorisant son titulaire à traiter les végétaux avec des produits phytosanitaires chez des particuliers.

## Perfectionnement possible

- Brevet fédéral d'horticulteur/trice
- Maîtrise fédérale d'horticulteur/trice
- Maturité professionnelle orientation sciences naturelles
- HES – Ingénieur en agronomie
- HES – Ingénieur en gestion de la nature
- HES – Architecte – paysagiste

## Formation « Horticulteur/trice CFC, orientation paysagisme »



## Présentation

L'horticulteur/trice, orientation paysagisme crée, aménage et entretient des espaces verts, des places de jeux et de sports, des jardins de tous genres. Il installe des pavages et des dallages, construit des murets, des escaliers, des pièces d'eau, des rocailles, plante des arbres, arbustes et plantes vivaces ou annuelles, entretient le gazon et les allées. Les matériaux utilisés pour tous ces travaux sont multiples et variés. Le parc des machines représente un investissement important et nécessite beaucoup de travaux d'entretien.

Les principales activités consistent à :

- Réaliser les structures de base de l'aménagement
- Tailler et poser des dalles de pierre, des pavés, etc.
- Construire des escaliers, des bordures, des murets, etc.
- Créer des parterres de fleurs, des rocailles, des pelouses, etc.
- Planter et transporter des arbres, arbustes
- Entretien l'aménagement, renouveler, arroser, nettoyer, tondre
- Tailler les arbres, élaguer les haies et les buissons
- Nettoyer et réviser les machines

L'horticulteur/trice, orientation paysagisme réalise des aménagements importants à partir de plans et est amené à dialoguer avec des clients les plus divers. Son travail s'effectue toujours en plein air et le plus souvent en équipe.

### Programme de formation théorique - 3 ans

• Connaissances professionnelles étendues	290 périodes
• Connaissances professionnelles Culture générale	400 périodes <u>360 périodes</u>
Total des périodes d'enseignement	1050 périodes

Sont incluses dans l'enseignement quelques périodes d'initiation à l'informatique.

### Cours interentreprises

Les personnes en formation participent à 25 jours de cours interentreprises pratiques.

### Examens

#### 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année Bilan annuel des connaissances

En fin de première et deuxième année d'apprentissage, un bilan annuel de connaissances sanctionne les connaissances des branches technologiques apprises durant les cours professionnels. Les résultats obtenus, permettent de confirmer la promotion pour l'année suivante.

#### 3<sup>e</sup> année – Examens finaux

En fin de troisième année, les examens finaux portent sur cinq domaines bien distincts :

- Travaux pratiques (30% - éliminatoire)
- Connaissances professionnelles générales (15%)
- Connaissances professionnelles étendues (15% - éliminatoire)
- Culture générale (20%)
- Note d'expérience (20%).

La moyenne des branches « travaux pratiques », « connaissances professionnelles étendues » et la note globale doivent être égales ou supérieures à 4.0 pour l'obtention du certificat fédéral de capacité (CFC).

## Formation « Horticulteur/trice CFC, orientation floriculture »



### Présentation

L'horticulteur/trice, orientation floriculture s'occupe de la production et de la vente de centaines d'espèces de plantes en pots, fleurs coupées et plantes à massifs. Ces dernières sont destinées à l'aménagement de parcs, jardins, balcons, etc...

Durant l'hiver, le travail se fait principalement en serres et l'été, les cultures se font aussi en pleine terre.

Ces plantes et fleurs sont destinées, suivant l'entreprise, aux grossistes, fleuristes et/ou particuliers.

Les activités consistent à :

- Préparer les terreaux (retourner, engraisser, stériliser)
- Semer les graines dans le terreau approprié
- Soigner les semis pour permettre une bonne germination
- Repiquer les semis afin de leur donner un espace vital suffisant à leur croissance
- Mettre les plantes en pots ou les repoter
- Multiplier les plantes en prélevant des boutures ou par de nouvelles méthodes (culture de tissus)
- Arroser, nettoyer, désherber tuteurer, mettre de l'engrais, cueillir les fleurs
- Confectionner des terrines et des arrangements floraux
- Préparer la vente et l'expédition de plantes
- Entretien des machines, l'outillage et les serres.

L'horticulteur/trice, orientation floriculture travaille seul-e ou en équipes et par tous les temps.



### **Programme de formation théorique - 3 ans**

• Connaissances professionnelles étendues	310 périodes
• Connaissances professionnelles générales	380 périodes
• Culture générale	<u>360 périodes</u>
Total des périodes d'enseignement	1050 périodes

Sont incluses dans l'enseignement quelques périodes d'initiation à l'informatique.

### **Cours interentreprises**

Les personnes en formation participent à 17 jours de cours interentreprises pratiques.

### **Examens**

#### **1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années - Bilans annuels de connaissances**

En fin de première et de deuxième année d'apprentissage, un bilan annuel de connaissances sanctionne les connaissances des branches technologiques apprises durant les cours professionnels, les résultats obtenus permettent de confirmer la promotion pour l'année suivante.

#### **3<sup>e</sup> année – Examens finaux**

En fin de troisième année, les examens finaux portent sur cinq domaines bien distincts :

- Travaux pratiques (30% - éliminatoire)
- Connaissances professionnelles générales (15%)
- Connaissances professionnelles étendues (15% - éliminatoire)
- Culture générale (20%)
- Note d'expérience (20%)

La moyenne des branches « travaux pratiques », « connaissances professionnelles étendues » et la note globale doivent être égales ou supérieures à 4.0 pour l'obtention du certificat fédéral de capacité (CFC).

## **Formation « Horticulteur/trice CFC, orientation plantes vivaces »**



### **Présentation**

L'horticulteur/trice, orientation plantes vivaces s'occupe de la multiplication, de la culture et de la commercialisation de plantes vivaces et des arbustes d'ornement destinés aux parcs publics, aux espaces verts et aux jardins privés.

On appelle « plantes vivaces » les plantes qui vivent plusieurs années, par opposition à celles qui meurent en fin de saison (plantes annuelles). L'horticulteur/trice, option plantes vivaces doit connaître les conditions de vie qui conviennent à chacune de ces espèces. Ils ont recours à un outillage et à un parc de machines très variés.

Les principales activités consistent à :

- Multiplier, semer, bouturer, diviser et repoter des centaines d'espèces de plantes
- Sarcler et désherber les plates-bandes
- Soigner attentivement les plantes
- Préparer les commandes et les livraisons
- Renseigner et conseiller la clientèle

Les plantes sont cultivées en plein air et dans les couches, ainsi que dans les serres pour la multiplication et l'hivernage.

### **Programme de formation théorique - 3 ans**

• Connaissances professionnelles étendues	350 périodes
• Connaissances professionnelles générales	340 périodes
• Culture générale	<u>360 périodes</u>
Total des périodes d'enseignement	1050 périodes

Sont incluses dans l'enseignement quelques périodes d'initiation à l'informatique.

### **Cours interentreprises**

Les personnes en formation participent à 15 jours de cours interentreprises pratiques

### **Examens**

#### **1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année Bilan annuel des connaissances**

En fin de première et de deuxième année d'apprentissage, un bilan annuel de connaissances sanctionne les connaissances des branches technologiques apprises durant les cours professionnels, les résultats obtenus permettent de confirmer la promotion pour l'année suivante.

#### **3<sup>ème</sup> année – Examens finaux**

En fin de troisième année, les examens finaux portent sur cinq domaines bien distincts :

- Travaux pratiques (30% - éliminatoire)
- Connaissances professionnelles générales (15%)
- Connaissances professionnelles étendues (15% - éliminatoire)
  
- Culture générale (20%)
- Note d'expérience (20%).

La moyenne des branches « travaux pratiques », « connaissances professionnelles étendues » et la note globale doivent être égales ou supérieures à 4.0 pour l'obtention du certificat fédéral de capacité (CFC).

## **Formation « Horticulteur/trice CFC, orientation pépinière »**

### **Présentation**



L'horticulteur/trice, orientation pépinière multiplie, élève et commercialise les arbres en tout genre ainsi que les plantes grimpantes. Ces végétaux sont cultivés en pleine terre dans des pépinières, mais parfois également sous serres et dans des tunnels pour la multiplication et l'hivernage. Les principales périodes de plantations sont le printemps et l'automne.

Les soins à donner aux arbres et arbustes nécessitent des connaissances approfondies des techniques de reproduction et d'amélioration.

Les principales activités consistent à :

- Multiplier les plantes par semis, boutures, greffes, marcottage
- Repiquer les boutures
- Soigner, élaguer, tailler les arbres et les arbustes
- Tuteurer, arroser
- Transplanter, emballer les mottes
- Transporter les arbres vers leur lieu de plantation
- Conseiller la clientèle et exécuter les commandes
- Entretien des machines.

Les pépinières réclament une sérieuse planification à long terme et de réelles qualités d'organisateur. Malgré une automatisation toujours plus poussée, cette profession exige une excellente condition physique.

**Les cours ont lieu au « Centre d'enseignement professionnel de Morges – CEPM.**



### **Programme de formation théorique - 3 ans**

• Connaissances professionnelles étendues	350 périodes
• Connaissances professionnelles générales	340 périodes
• Culture générale	<u>360 périodes</u>
Total des périodes d'enseignement	1050 périodes

Sont incluses dans l'enseignement quelques périodes d'initiation à l'informatique.

### **Cours interentreprises**

Les personnes en formation participent à 19 jours de cours interentreprises pratiques

### **Examens**

#### **1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année - Bilan annuel de connaissances**

En fin de première et de deuxième année d'apprentissage, un bilan annuel de connaissances sanctionne les connaissances des branches technologiques apprises durant les cours professionnels, les résultats obtenus permettent de confirmer la promotion pour l'année suivante.

#### **3<sup>e</sup> année – Examens finaux**

En fin de troisième année, les examens finaux portent sur cinq domaines bien distincts :

- Travaux pratiques (30% - éliminatoire)
- Connaissances professionnelles générales (15%)
- Connaissances professionnelles étendues (15% - éliminatoire)
- Culture générale (20%)
- Note d'expérience (20%).

La moyenne des branches « travaux pratiques », « connaissances professionnelles étendues » et la note globale doivent être égales ou supérieures à 4.0 pour l'obtention du certificat fédéral de capacité (CFC).

## **Formation « Horticulteur/trice AFP, orientation paysagisme »**



### **Présentation**

Les horticulteurs-trices AFP orientation paysagisme participent aux travaux en équipe de création et d'entretien de jardins dans des espaces publics ou privés.

Ils soutiennent de manière déterminante l'avancement des travaux lors de la construction de chemins, de places, de murs ou d'aménagement d'espaces verts. Ils travaillent à l'extérieur par tous les temps et utilisent, en plus de leur force physique, différentes machines et engins.

Le travail dans les entreprises de paysagisme et de création de jardins requiert une grande capacité à travailler en équipe et un comportement responsable. Les horticulteurs-trices AFP sont solidairement responsables des processus de l'entreprise et sont aptes à mettre consciencieusement en pratique les instructions de leurs supérieurs.

L'exécution des différentes tâches quotidiennes des horticulteurs-trices AFP est liée à différents risques. Les horticulteurs-trices AFP sont conscients des dangers lors de l'utilisation de machines, de matériaux et de moyens auxiliaires et mettent en œuvre les mesures légales appropriées de protection pour leur personne et leur entourage de manière conséquente et prévoyante.

## Programme de formation théorique - 2 ans

- Connaissances professionnelles 380 périodes
  - Culture générale 240 périodes
- Total des périodes d'enseignement 620 périodes

Sont incluses dans l'enseignement quelques périodes d'initiation à l'informatique.

## Cours interentreprises

Les personnes en formation participent à 11 jours de cours interentreprises pratiques.

## Examens

### 1<sup>ère</sup> année Bilan annuel des connaissances

En fin de première année d'apprentissage, un bilan annuel de connaissances sanctionne les connaissances des branches technologiques apprises durant les cours professionnels. Les résultats obtenus, permettent de confirmer la promotion pour l'année suivante.

### 2<sup>e</sup> année – Examens finaux

En fin de deuxième année, les examens finaux portent sur deux domaines distincts :

- Travail pratique prescrit
- Connaissances professionnelles

La moyenne des branches « travail pratique prescrit » et la note globale doivent être égales ou supérieures à 4.0 pour l'obtention de l'Attestation Fédérale de formation Professionnelle (AFP).

La note globale est composée des domaines suivants :

- Travail pratique prescrit (50%)
- Connaissances professionnelles (10%)
- Culture générale (20%)
- Note d'expérience (20%).

## Contacts

### SERVICES CANTONAUX

CANTON DE NEUCHÂTEL	Service des formations post-obligatoires Espacité 1 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 889 69 40
CANTON DU JURA	Service de la formation professionnelle Rue des Marronniers 3 2800 Delémont Tél. 032 420 71 60
JURA BERNOIS	Office de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle Les Lovières 13 2720 Tramelan Tél. 032 486 07 90

### ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

JardinSuisse BEJUNE	JardinSuisse Rte de l'Aurore 4 2053 Cernier Tél. 032 889 36 30
Groupe des horticulteurs producteurs de l'Arc Jurassien	Mme Fabienne Challandes Le Breuil 1 2043 Boudevilliers 032 857 20 49

### ECOLE PROFESSIONNELLE

CPLN ECOLE DES METIERS DE LA TERRE ET DE LA NATURE - Cernier	CPLN - EMTN – Cernier Rte de l'Aurore 3 2053 Cernier Tél. 032 717 45 00 Fax 032 717 45 01
---	---